



# Déclarations et Discours

---

N<sup>o</sup> 85/16

## LE CANADA ET LES ANTILLES DU COMMONWEALTH

Notes pour une allocution du Premier ministre du Canada au déjeuner des chefs de gouvernement des Antilles du Commonwealth, Nassau (Bahamas), le 18 octobre 1985.

... Vous aviez soulevé un certain nombre de préoccupations à Kingston. Comme je vous en ai déjà informé, j'ai pu donner suite à quelques-unes d'entre elles avec le Président Reagan à Québec et avec les dirigeants d'autres pays industrialisés à Bonn. Depuis ce temps, le Canada s'est efforcé sans relâche de faire reconnaître les besoins particuliers des pays à faible ou moyen revenu.

Lors des réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui se sont déroulées récemment à Séoul, il a été question de l'admissibilité de tous les pays des Antilles du Commonwealth aux prêts de l'Association internationale de développement (AID), succursale de la Banque mondiale qui prête à des conditions de faveur.

Pour beaucoup de vos pays, il semble que nous soyons parvenus à retarder l'application du principe de gradation de l'AID. Cette réussite, je suis heureux de le souligner, est attribuable à nos efforts, appuyés fortement par l'Australie, l'Inde et un solide front commun du Commonwealth.

Les liens entre le Canada et les Antilles du Commonwealth sont étroits et variés. Permettez-moi de vous confirmer la priorité que nous vous accordons dans nos programmes d'aide de même que mon engagement de doubler l'aide dans votre région sur une période de cinq ans. Celle-ci dépassera 80 millions de dollars en 1987.

Nous collaborons avec vous dans diverses activités allant de petits projets de développement social aux projets visant à contribuer à l'équilibre de la balance des paiements jusqu'à des investissements majeurs.

Mentionnons, par exemple, que les déboursés versés par le Canada à l'endroit de la Jamaïque ont triplé au cours des deux dernières années et atteignent maintenant 26 millions de dollars. Vingt millions sont versés aux pays insulaires de l'est des Antilles. Dans le secteur de l'énergie, nous participons à des projets avec les gouvernements de la Barbade, de la Jamaïque, de Grenade, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent, y compris un projet hydro-électrique de neuf millions à Saint-Vincent.

Dans le secteur du transport aérien — que le Canada a privilégié — un projet de 75 millions de dollars vient d'être mis en œuvre afin de moderniser 22 aéroports sur 13 îles. Je puis annoncer aujourd'hui que nous poursuivrons le programme de formation de contrôleurs aériens.

Je voudrais maintenant vous donner une réponse au sujet du projet CARIBCAN et vous faire un rapport d'étape. La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, nous avons envisagé la possibilité d'accorder la franchise de droits aux exportations des Antilles du Commonwealth à destination du Canada. Je

m'étais alors engagé à étudier sérieusement cette proposition et à vous en donner des nouvelles le plus tôt possible.

Je puis maintenant vous aviser que votre proposition a reçu l'approbation de mon Cabinet. Les aspects tarifaires ont déjà fait l'objet de consultations entre le ministre des Finances et l'industrie canadienne, et je puis vous dire que le projet obtient la faveur générale.

Je m'attends à ce que le Canada puisse mettre en œuvre le nouveau régime de franchise, assorti des garanties minimales qui seront jugées nécessaires, au cours de la première moitié de 1986. Nous prévoyons que ce régime couvrira 99 pour cent des biens que vous exportez actuellement au Canada. Comme vous le savez, notre budget de mai dernier accorde déjà la franchise de droits aux cigares des Antilles, un produit qui avait été expressément désigné dans le projet CARIBCAN.

J'en viens maintenant à la question du rhum. Il y a longtemps que l'accès de ce produit au Canada fait l'objet de discussions, et je suis heureux de vous annoncer que nous avons fait quelques progrès. Nous sommes maintenant prêts à officialiser le protocole sur l'étiquetage que renferme l'accord économique et commercial entre le Canada et le Marché commun des Caraïbes (CARICOM). En outre, nous allons modifier nos lois afin que le rhum puisse être embouteillé au Canada sans coupage.

J'ai engagé des discussions avec les premiers ministres provinciaux au sujet des préoccupations générales que suscitent chez vous les systèmes de commercialisation des spiritueux en vigueur dans les provinces. Je suis disposé à leur faire des propositions concrètes en votre nom.

Pour renforcer votre capacité d'exportation, nous étudierons avec le CARICOM un projet pilote de répertoriage de vos entreprises et de vos produits, grâce auquel les pays étrangers disposeront d'un inventaire de la capacité de production et d'exportation des Antilles du Commonwealth. Ce genre d'outil s'est révélé utile au Canada, où il a permis notamment de mettre au point des initiatives de commercialisation des exportations.

Les Antilles du Commonwealth disposent déjà de bureaux de commerce dans sept villes canadiennes. Je propose de mettre à leur disposition un mécanisme grâce auquel les délégués commerciaux des Antilles recevraient de l'aide par l'entremise des bureaux régionaux de notre ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Nous allons aussi tenir avec le CARICOM des colloques commerciaux et diplomatiques pour discuter d'assistance technique dans la commercialisation des exportations.

Pour assurer la mise en œuvre de ces propositions, nous allons nommer un coordonnateur du projet CARIBCAN à Ottawa.

L'un des aspects de ce projet portait précisément sur les bourses d'étude. Je suis heureux d'annoncer que le Canada mettra à la disposition des Antilles du Commonwealth, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, au moins 50 nouvelles bourses d'étude, en sus des autres programmes d'aide aux études.

Enfin, mon ministre des Finances conclura le plus tôt possible des traités sur la double imposition avec les gouvernements des Antilles du Commonwealth qui n'en ont pas déjà un avec le Canada.

Ces mesures sont très diverses, et je trouve que c'est très bien ainsi. CARIBCAN n'est pas seulement un accord d'exemption de droits de douane. CARIBCAN vise à renforcer les liens de toutes sortes qui unissent le Canada et les Antilles du Commonwealth.

Permettez-moi de vous entretenir un moment de nos efforts dans le domaine de la sécurité. Les programmes que nous avons mis sur pied à cet égard jouent un rôle essentiel et ils nous unissent dans notre quête de liberté et de démocratie.

Dans ce contexte, je dois mentionner la formation de la garde côtière, activité qui revêt une importance particulière pour les États insulaires ou côtiers. Au cours des cinq dernières années, 446 hommes et femmes des Antilles du Commonwealth ont reçu une formation à Cornwall, en Ontario, et à Sydney, en Nouvelle-Écosse, ainsi que dans certaines localités des Antilles. Ce programme de formation se poursuivra.

Ces mesures indiquent l'intérêt réel et constant que le Canada voue à la vitalité et au bien-être des Antilles du Commonwealth. Il importe de continuer d'avoir des rencontres fréquentes et informelles, comme celle d'aujourd'hui, pour discuter des moyens d'améliorer nos relations et d'accroître la prospérité de nos peuples.

Mais auparavant, je vous invite à lever vos verres et à porter avec moi un toast au resserrement des relations particulières que nous entretenons.